

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE  
21 MARS 2022 À 19 H  
EN TEAMS

Adopté

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Membres parents**

Abdessamad Abouhilal

Cassandra Guerrier

Solange Hassika

Caroline Leblanc

Karine Néron

Mohammed Rhoula

Gilles Simard

**Personnel de direction**

Huguette Guilbault

Marie-Line Sant

**Membres élèves**

Berny Petit-Frère

Antoine Caron

**Membres du personnel enseignant**

Patricia Claude

Marie-Ève Dudemaine

Guylaine Normandeu

Sonia Imbeault

Catherine St-François

**Membres du personnel administratif**

Josée Beaudry

Chantal Duclos (secrétaire)

**Membre du personnel professionnel**

Laurie Goupil-Barsetti

**Membre de la communauté**

À venir

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Julie Simard

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification des présences.
3. Période de questions réservée au public.
4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2022
5. Adoption des procès-verbaux du 29 novembre 2021 et du 28 février 2022.
6. Pour adoption.<sup>1</sup>
  - 6.1 Coût des effets généraux
7. Pour approbation.<sup>2</sup>
  - 7.1 Activités éducatives
8. Pour consultation
  - 8.1 Aucun point
9. Pour information.
  - 9.1 Voyages
  - 9.2 Nouvelles de l'école
  - 9.3 Nouvelles du comité de parents
10. Varia (sujets pour la prochaine séance, le cas échéant).
11. Prochaine rencontre.
12. Levée de l'assemblée.

---

<sup>1</sup> Le Conseil dispose du pouvoir d'adopter une proposition qui relève de sa responsabilité, il peut la modifier en tout ou en partie.

<sup>2</sup> Le Conseil approuve ou non ce genre de propositions, mais ne peut les modifier. Si une proposition ne lui convient pas, elle peut être refusée et une autre version devra être soumise au conseil pour approbation avant d'être mise en application.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Abouhilal déclare l'assemblée ouverte à 19 h 00

## **2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES**

Mesdames Guerrier et Leblanc et Messieurs Rhoula et Caron sont absents de la rencontre. Madame Guilbault constate qu'il y a présence de quorum.

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucun point.

## **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2022**

### ***CE-220321-01***

Madame Laurie Goupie-Barsetti appuyée par Monsieur Antoine Caron propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2021 ET DU 28 FÉVRIER 2022**

### ***CE-220321-02***

Le procès-verbal du 29 novembre 2021 a été préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune modification n'a été demandée.

En suivi à cette rencontre, Mme Guilbault annonce aux membres que les programmes de Flag et Futsal ne partiront pas en 2022-2023 étant donné le manque d'inscriptions. À cause de la situation pandémique, il n'a pas été possible de présenter les programmes dans les écoles primaires cette année. Les programmes seront reconduits pour l'année scolaire 2023-2024 et une promotion de ceux-ci sera faite dans les écoles primaires du bassin de JBM. Par ailleurs les profils sportif et artistique iront de l'avant. Il y aura 4 groupes de profil sportif et 2 groupes de profil artistique.

Madame Sonia Imbeault, appuyée par Mme Cassandra Guerrier, propose l'adoption du procès-verbal du 29 novembre 2021. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **CE-220321-03**

Le procès-verbal du 28 février 2022 a été préalablement soumis aux membres pour vérification. Aucune modification n'a été demandée.

Monsieur Gilles Simard, appuyé par Mme Caroline Néron, propose l'adoption du procès-verbal du 28 février 2022. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. POUR ADOPTION**

### **6.1 COÛT DES EFFETS GÉNÉRAUX**

#### **CE-220321-04**

La direction présente le tableau des effets généraux joint préalablement soumis aux membres pour consultation et joint en annexe.

Mme Guilbault explique que l'augmentation du coût de l'ordinateur pour le programme Optic est due au changement de la marque Dell à Lenovo qui est plus fiable. Le fournisseur officiel des portables est MD informatique de Repentigny cependant, les parents peuvent se le procurer dans n'importe quel magasin en autant qu'il respecte les attributs demandés. Mme Guilbault souligne que l'école ne bénéficie d'aucune redevance pour la vente des ordinateurs. L'an prochain, 5 groupes sur 7 seront avec le programme Optic.

Monsieur Bernie Petit-Frère, appuyé par Madame Caroline Leblanc, propose l'adoption des effets généraux 2022-2023 tel que présentés. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **7. POUR APPROBATION**

### **7.1 ACTIVITÉS ÉTUDIANTES**

#### **CE-220321-05**

Mme Guilbault présente le tableau des activités pour approbation par le conseil. Quelques activités ont été ajoutées telles que le GRIS-Montréal, organisme qui fait de la sensibilisation au niveau de l'orientation sexuelle. S'ajoute également les glissades St-Jean-de-Matha, la cabane à sucre, l'activité PP au Quille G+ et diffusion du PP en pm, la marche Oxfam pour le PEI, le championnat d'athlétisme, la cérémonie de fin d'études et un spectacle de magie en secondaire 2.

Madame Sonia Imbeault, appuyée par Madame Patricia Claude, propose l'adoption des activités étudiantes en date du 21 mars 2022. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. POUR CONSULTATION**

### **8.1 AUCUN POINT**

## **9. POUR INFORMATION**

### **9.1 VOYAGES**

Monsieur Abouhilal demande si les élèves revivront des voyages avec l'école dans les prochaines années. Mme Guilbault explique qu'un comité de directions a été créé au CSSDA pour évaluer la situation des voyages et pour ne pas reproduire les difficultés rencontrées lors des annulations de mars 2020. Un cadre légal ainsi qu'une procédure seront soumis aux écoles. Mme Guilbault mentionne également que la préoccupation première pour le moment est le rattrapage à faire par les élèves qui ont de la difficulté à réussir dans les matières de base.

### **9.2 NOUVELLES DE L'ÉCOLE**

Mme Guilbault mentionne que les inscriptions sont terminées, s'en viennent le découpage des tâches et la préparation de la session d'épreuves de fin d'année qui aura lieu du 15 au 21 juin. Les 22 et 23 juin seront consacrés aux reprises d'examens et jugement de maîtrise par les enseignants.

Mme Claude souligne que la pièce « Faut qu'on s'en parle » a été enregistrée. Les élèves ont donc vécu un tournage et ont beaucoup appris de cette expérience. La pièce sera présentée devant le maire de Repentigny et les parents le 6 avril prochain. Les secondaires 5 feront un exercice public de « Parle-moi ta chanson » le 30 mars prochain.

Les membres élèves mentionnent que le 22 mars aura lieu la journée internationale de l'eau et des activités de sensibilisation se dérouleront au cours de la journée. Les élèves planchent sur l'organisation d'une activité extérieure juste avant le congé de Pâques ainsi qu'un dîner hot dog pour la fin de l'année.

### **9.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Guerrier mentionne que plusieurs rencontres ont été annulées. La prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine.

## **10. VARIA**

Aucun point.

## **11. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 19 avril 2022 à 19h.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Abouhilal propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 19h37.

Abdessamad Abouhilal, président

Huguette Guilbault, directrice

/cd